



Communiqué de presse

Embargo: 16.05.2017, 10:00

11 Mobilité et transports

N° 2017-0076-F

Microrecensement mobilité et transports 2015

Les Suisses se déplacent chaque jour pendant une heure et demie

Neuchâtel/Berne, 16.05.2017 (OFS/ARE) – **En 2015, la population résidente suisse a passé en moyenne 90,4 minutes par jour et par personne dans les transports, parcourant 36,8 kilomètres. La distance par personne n'a pratiquement pas changé par rapport à 2010. Le principal moyen de transport reste la voiture, avec 65% de la distance parcourue. Le rail est de nouveau en légère progression, sa part étant passée de 19% en 2010 à 20% en 2015. Ces résultats proviennent du «microrecensement mobilité et transports» réalisé conjointement par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et par l'Office fédéral du développement territorial (ARE).**

La mobilité de la population à l'intérieur de la Suisse est restée relativement stable ces dernières années: en 2015, chaque habitant de 6 ans ou plus a parcouru 36,8 kilomètres en moyenne, soit à peu près autant qu'en 2010. La distance parcourue a toutefois progressé de 5,5 km ou 18% ces vingt dernières années (depuis 1994). Le temps de trajet journalier a légèrement reculé de 2010 à 2015, de 1,3 minute, pour atteindre 90,4 minutes par personne.

La voiture toujours reine, le rail gagne du terrain

Près de deux tiers de la distance parcourue en Suisse, soit 23,8 kilomètres, l'ont été en voiture, contre un cinquième (7,5 km) en train. Les trajets à pied et les déplacements en transports publics routiers arrivent loin derrière, avec respectivement 5% et 4% de la distance parcourue. Si l'on considère le temps de trajet moyen, la part des déplacements à pied remonte à plus d'un tiers (36%), tandis que la voiture et le train reculent nettement (à respectivement 41% et 8%). Les habitants de la Suisse se déplacent chaque jour une demi-heure à pied en moyenne.

Le nombre de kilomètres parcourus en voiture par personne et par jour est resté pratiquement stable par rapport à 2010, de même que le taux d'occupation des voitures. L'augmentation du trafic routier ces dernières années est essentiellement due à la croissance de la population. La distance

parcourue en train par jour et par personne a progressé de 6% de 2010 à 2015, et de plus de trois quarts si l'on se réfère à 1994. Cette hausse est principalement due à l'amélioration de l'offre et de l'infrastructure ferroviaires. Le développement du rail explique en partie la réduction du temps de trajet journalier.

La distance parcourue est plus courte dans les agglomérations

La distance parcourue quotidiennement varie selon les groupes de population. Elle est plus longue d'un tiers environ chez les hommes que chez les femmes. Par rapport aux autres groupes d'âges, les jeunes adultes (18 à 24 ans) sont ceux qui parcourent les plus longues distances (48 kilomètres par jour en moyenne).

La mobilité est aussi influencée par le domicile: les habitants des agglomérations parcourent des distances nettement plus courtes (34,8 km) que ceux des autres régions (42,5 km). Ils utilisent par ailleurs davantage les transports publics. Des dix agglomérations les plus peuplées, celles de Berne et de Winterthur affichent les plus fortes parts de trajets en transports publics (respectivement 34% et 33%). Genève et Saint-Gall arrivent en tête pour les déplacements à pied, avec 8% des distances parcourues. La part des déplacements effectués en transports publics ou en mobilité douce a progressé dans les agglomérations ces dernières années, probablement grâce entre autres aux projets d'agglomération cofinancés par la Confédération.

Les déplacements de loisirs prédominent – même les jours ouvrables

Les loisirs représentent toujours de loin le principal motif de déplacement. Environ 44% des distances journalières parcourues en Suisse sont liées à des activités de loisirs. Viennent ensuite les déplacements professionnels (24%) et les déplacements à des fins d'achats (13%). Même pour la seule période du lundi au vendredi, les loisirs restent - de peu - le principal motif de déplacement.

Les Suisses parcourent en moyenne 9000 kilomètres en avion chaque année

Si l'on considère tous les trajets effectués par la population résidente suisse en 2015, on obtient une distance moyenne de 24'850 kilomètres par personne, soit davantage qu'un demi-tour du globe. Sont inclus dans le calcul de la mobilité annuelle, outre les distances journalières dans le pays, tous les voyages ainsi que les trajets effectués à l'étranger. Les distances parcourues à l'étranger ont nettement augmenté ces dernières années, totalisant 11'100 kilomètres par personne en 2015, soit 45% de la mobilité annuelle. Les Suisses ont parcouru cette année-là 9000 km en moyenne par la voie des airs, ce qui correspond à plus d'un tiers de la mobilité annuelle.

Bientôt un ménage sur dix possède un vélo électrique

En 2015, plus de trois quarts des ménages (78%) étaient propriétaires d'au moins une voiture et 65% possédaient un ou plusieurs vélos. Par rapport à 2010, la part des ménages équipés d'une voiture a reculé de 1 point, contre une baisse de 3 points pour les propriétaires d'un vélo. Le pourcentage des ménages ayant un vélo électrique a dans le même temps triplé tout en restant à un bas niveau, passant de 2 à 7%. Par rapport au vélo classique, les vélos électriques sont plus souvent utilisés pour se rendre au travail. Leur vitesse moyenne dépasse d'un quart celle des vélos classiques (17 km/h contre 13 km/h), et leurs utilisateurs parcourent des distances plus longues (4,4 km contre 3,3 km).

Des données utiles à la politique des transports et de l'aménagement du territoire

Les données relevées dans le cadre du «microrecensement mobilité et transports» livrent des bases statistiques pour l'élaboration et la validation de mesures politiques ainsi que pour l'analyse approfondie de l'évolution des transports et du comportement en matière de transports.

Le microrecensement mobilité et transports

Le microrecensement mobilité et transports, un relevé statistique sur le comportement de la population en matière de transports, a lieu tous les cinq ans en Suisse depuis 1974. Il a été réalisé pour la dernière fois en 2015 auprès de 57'090 personnes, interviewées par téléphone sur les points suivants: possession de véhicules, de permis de conduire et d'abonnements des transports publics; mobilité journalière (distances parcourues, temps de trajet, nombre de déplacements); motifs des déplacements et moyens de transport utilisés ; voyages d'une journée et voyages avec nuitées; opinion sur la politique suisse des transports. En 2015, la sélection aléatoire des personnes à interviewer s'est basée pour la première fois sur le cadre de sondage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages constitué par l'OFS. Cela a permis de mieux tenir compte dans l'échantillon des personnes très mobiles et de celles qui ne possèdent pas de numéro de téléphone fixe.

Le microrecensement mobilité et transports est réalisé sous la conduite de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et de l'Office fédéral du développement territorial (ARE), avec la participation d'autres offices fédéraux et des nombreux cantons qui financent un plus grand échantillon pour leur territoire.

Vous trouverez sur Internet le rapport détaillé, la brochure et le recueil de tableaux complet du microrecensement mobilité et transports:

- www.mrmt.bfs.admin.ch
- www.are.admin.ch/mrmt

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service des médias

OFFICE FEDERAL DU DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL
Communication

Renseignements:

Christian Perret, OFS, Section Mobilité, tél.: +41 58 463 65 66, e-mail: mobilita2015@bfs.admin.ch
Antonin Danalet, ARE, Section Bases, tél.: +41 58 462 49 98, e-mail: befragung@are.admin.ch

Nouvelles parutions:

Rapport «Comportement de la population en matière de transports - Résultats du microrecensement mobilité et transports 2015», n° de commande: 841-1500 Prix: Fr.19.–

Mémento «Comportement de la population en matière de transports 2015», n° de commande: 900-1500 Prix: gratuit

Commandes de publications : tél.: +41 58 463 60 60, fax: +41 58 463 60 61,
e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne:

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2017-0076

La statistique compte pour vous. www.la-statistique-compte.ch

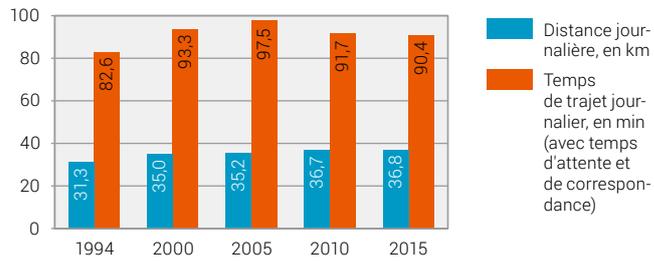
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Les cantons qui ont cofinancé une densification de leur échantillon sont copropriétaires des données concernant leur territoire et ont eu un accès anticipé à celles-ci. Les offices fédéraux membres de la conférence de coordination des transports (CCT) ont par ailleurs reçu les principaux résultats à l'avance.

Distance journalière moyenne et temps de trajet journalier moyen par personne, 1994–2015

En Suisse

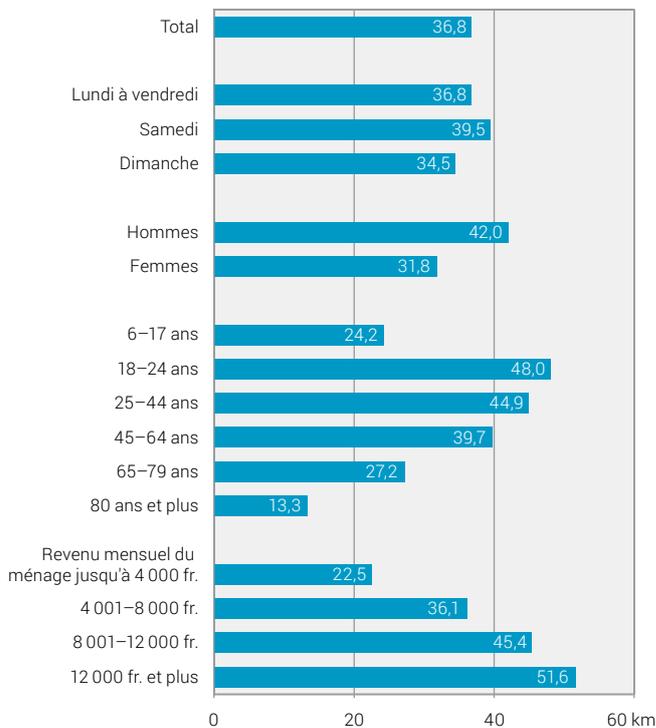


Source: OFS, ARE – Microrecensement mobilité et transports (MRMT)

© OFS 2017

Distance journalière selon le jour de la semaine, le sexe, l'âge et le revenu du ménage, en 2015

Distance journalière moyenne par personne; en Suisse

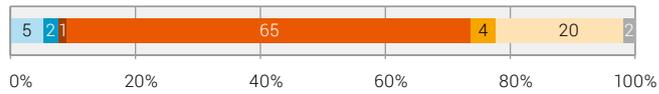


Source: OFS, ARE – Microrecensement mobilité et transports (MRMT)

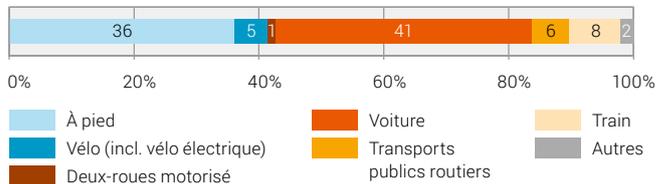
© OFS 2017

Choix du moyen de transport, en 2015

Part de la distance journalière en Suisse



Part du temps de trajet journalier¹ en Suisse



¹ Sans temps d'attente et de correspondance.

Source: OFS, ARE – Microrecensement mobilité et transports (MRMT)

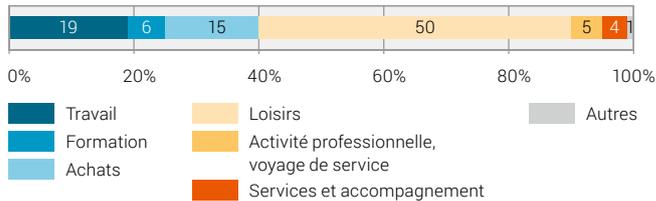
© OFS 2017

Importance des motifs de déplacement, en 2015

Part de la distance journalière en Suisse



Part du temps de trajet journalier¹ en Suisse



¹ Avec temps d'attente et de correspondance.

Source: OFS, ARE – Microrecensement mobilité et transports (MRMT)

© OFS 2017